

Sortie à La Bastide mardi 24 mars 2026

Préparée par Yonel pour "Au Pays de Cernès".

Programme.

13h40 Rendez-vous à la Tannerie pour départ en co-voiturage à 13h45 jusqu'à La Bastide. (Environ 30mn de trajet jusqu'au 16 rue du Commandant Cousteau, 33100 Bordeaux).

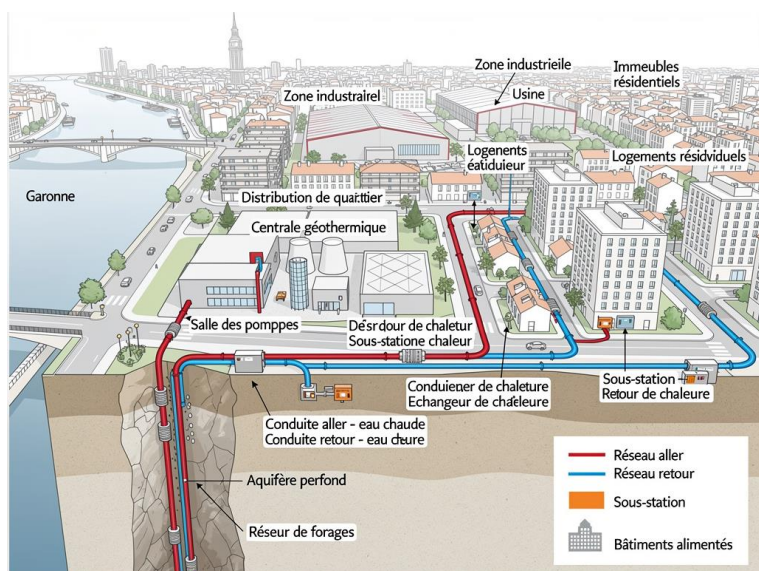
14h30 Visite guidée du réseau de chaleur Plaine de Garonne.

Un réseau de chaleur, également appelé réseau de chauffage urbain, est un chauffage central à l'échelle d'une ville. Il permet d'alimenter des bâtiments (privés, publics, industriels) en chauffage, en eau chaude sanitaire ou en process pour l'industrie (vapeur, eau surchauffée).

Le réseau de chaleur Plaine de Garonne Energies, situé sur la rive droite de la ville, dessert les communes de Bordeaux, Floirac, Cenon et Lormont. Alimenté principalement par la géothermie profonde, il vise à couvrir durablement les besoins énergétiques des quartiers en pleine mutation, comme Braza, Bastide-Niel, Garonne-Eiffel et Benauges. Ce réseau, s'appuyant sur une centrale de production thermique distribue chaleur et eau chaude sanitaire via des canalisations souterraines.

Inauguré en 2020, il s'inscrit dans une démarche de transition énergétique en associant géothermie, électricité verte, gaz naturel et biomasse locale. À terme, il permettra de couvrir jusqu'à 80 % des besoins en énergies renouvelables pour plus de 28 000 équivalents-logements. Il est géré par Plaine de Garonne Energies (ENGIE) sous délégation de service public de 30 ans accordée par Bordeaux Métropole. Le réseau contribue à la réduction des émissions de CO₂, en s'intégrant aux objectifs climatiques de la métropole. Il dessert déjà des bâtiments publics, des copropriétés et des sites industriels, et continue de s'étendre pour accompagner le développement urbain de la plaine rive droite.

Principe de fonctionnement : la chaleur est produite par une centrale (géothermie, biomasse), puis distribuée via un réseau de canalisations vers les logements, bâtiments publics et industries.



Budget.

Cadeau aux guides : 3€/personne. Transport en co-voiturage 1€